

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance ordinaire du 5 juillet 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 5 juillet 2021 à 18 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Richard Lapointe, Sylvain Lavoie

Absence(s) : Lévis Duchesne, Martin Voyer

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale
M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin ouvre la séance.

2. 154.07.2021 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021**
- 4. Rapport d'activités du conseil**
 - 4.1 Administration et développement**
 - 4.1.1 Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 8 juin au 5 juillet 2021
 - 4.1.2 Nomination d'un conseiller pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Office d'habitation du secteur Sud – Lac-Saint-Jean Est
 - 4.1.3 Renouvellement de l'entente de gestion au programme de supplément au loyer avec l'Office d'habitation secteur Sud – Lac-Saint-Jean Est
 - 4.1.4 Absence prolongée d'un conseiller municipal - Prolongation de délai
 - 4.1.5 Motion de félicitations en faveur de M. Guillaume Côté pour sa nomination à titre de chevalier de l'Ordre national du Québec
 - 4.1.6 Approbation du procès-verbal de correction du procès-verbal du 3 mai 2021
 - 4.1.7 Dépôt des états comparatifs au 31 mai 2021
 - 4.1.8 Autorisation de travaux Association du 40e Chemin en vertu du programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés
 - 4.1.9 Adhésion au Programme de subvention pour les produits d'hygiène réutilisables de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

4.2 Gestion du territoire

- 4.2.1 Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Ferme du Rond-Point
- 4.2.2 Octroi d'un contrat à Dufresne Asphalte (9321-5911 Québec inc.) – Pavage de diverses rues du territoire
- 4.2.3 Octroi d'un contrat aux Entreprises Rosario Martel inc. - Remplacement du platelage du pont no 03728 au 4e rang, rivière Couchepaganiche – Appropriation à l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale dossier no 2021-93012-02-0264

4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie

- 4.3.1 Adoption de la directive de changement DC 006 - Travaux de rénovation de la piscine municipale
- 4.3.2 Autorisation d'une activité en vertu du Règlement 1000-07 - Tournoi de baseball
- 4.3.3 Autorisation d'un signataire - Convention de services avec la Maison des jeunes pour les camps de jour

4.4 Rapport des activités du conseil

- 4.4.1 Représentation, dons et subvention

5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 155.07.2021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 156.07.2021 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES COUVRANT
LA PÉRIODE DU 8 JUIN AU 5 JUILLET 2021**

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Marie-Pier Lapointe, directrice des finances et trésorière, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Marie-Pier Lapointe
Directrice des finances et trésorière

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Richard Lapointe d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 8 juin au 5 juillet 2021 laquelle totalise la somme de 698 897,73 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 157.07.2021 **NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR SIÉGER AU SEIN
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE
D'HABITATION DU SECTEUR SUD – LAC-SAINT-JEAN
EST**

M. Évans Potvin propose, appuyé par M. Luc Maltais :

De nommer M. Sylvain Lavoie, conseiller municipal afin de siéger au sein du conseil d'administration de l'Office d'habitation du secteur Sud Lac-Saint-Jean Est.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 158.07.2021 **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE GESTION AU
PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER AVEC
L'OFFICE D'HABITATION SECTEUR SUD – LAC-SAINT-
JEAN EST**

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Richard Lapointe :

D'autoriser, à même la subvention annuelle qui est accordée à l'Office d'habitation du secteur Sud, le versement de 10 % à titre de contribution relativement aux trois (3) unités de logement prévues à l'entente de gestion 11138 pour le supplément au loyer du 1^{er} juillet 2021 au 31 mars 2025, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025.

Adoptée à l'unanimité

4.1.4 159.07.2021 **ABSENCE PROLONGÉE D'UN CONSEILLER MUNICIPAL -
PROLONGATION DE DÉLAI**

Considérant que l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* stipule que le mandat d'un membre du conseil qui a fait défaut d'assister aux séances du conseil pendant 90 jours consécutifs prend fin à la clôture de la première séance qui suit l'expiration de cette période, à moins que le membre n'y assiste;

Considérant que le conseil peut toutefois, lors de cette séance, accorder un délai de grâce de 30 jours;

Considérant que le conseil peut aussi, en temps utile, décréter que n'entraîne pas la fin du mandat du membre son défaut d'assister dû à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne causant aucun préjudice aux citoyens;

Considérant que la première séance d'absence de M. Lévis Duchesne, en raison de son état de santé, est le 11 janvier 2021 et que la période de 90 jours se termine le 11 avril 2021;

Considérant qu'un délai de 30 jours de grâce a été accordé à la séance du 12 avril 2021, soit jusqu'au 12 mai 2021, qu'un autre délai de 30 jours a été accordé à la séance du 3 mai 2021, soit jusqu'au 12 juin 2021 et qu'un autre délai supplémentaire a été accordé à la séance du 7 juin 2021.

À ces causes, M. Évans Potvin propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'accorder à M. Lévis Duchesne un délai de grâce supplémentaire, soit jusqu'au 16 août 2021.

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 **MOTION DE FÉLICITATIONS EN FAVEUR DE M. GUILLAUME CÔTÉ POUR SA NOMINATION À TITRE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC**

M. Sylvain Lavoie présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de M. Guillaume Côté, danseur originaire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour sa nomination à titre de chevalier de l'Ordre national du Québec le 22 juin dernier. Ce prix reconnaît l'excellence des citoyens émérites et leur apport à la société.

Adoptée à l'unanimité

4.1.6 **160.07.2021 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2021**

M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Sylvain Lavoie :

D'approuvé le procès-verbal de correction du procès-verbal du 3 mai 2021 concernant le Règlement d'emprunt numéro 279-2021.

Adoptée à l'unanimité

4.1.7 **161.07.2021 DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 MAI 2021**

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Richard Lapointe :

D'accepter le dépôt des états comparatifs au 31 mai 2021 préparés par M^{me} Marie-Pier Lapointe, directrice des finances.

Adoptée à l'unanimité

4.1.8 **162.07.2021 AUTORISATION DE TRAVAUX ASSOCIATION DU 40E CHEMIN EN VERTU DU PROGRAMME DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS**

Considérant l'article VIII intitulé « travaux majeurs » du Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés;

Considérant que cet article prévoit que suite à la production du rapport détaillé des revenus et dépenses d'entretien du chemin privé, si le montant maximal de la compensation financière à laquelle une association a droit n'est pas utilisé, la différence sera déposée dans un fonds administré par la Ville pour une durée maximale de cinq (5) ans afin de permettre la réalisation de travaux majeurs;

Considérant que l'Association des propriétaires de chalets du 40^e Chemin, dans une correspondance du 28 juin 2021 désire se prévaloir de ce fonds afin de réaliser des travaux d'affichage du chemin, le tout pour la somme de 806,04 \$ plus les taxes applicables.

À ces causes, M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Luc Maltais :

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 18 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier